



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Interdiction du GLyphosage

Question au Gouvernement n° 3182

Texte de la question

INTERDICTION DU GLYPHOSATE

M. le président. La parole est à M. Julien Dive.

M. Julien Dive. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, je vous félicite pour votre nomination. Pouvez-vous nous confirmer que c'est bien l'ingénieur agronome qui fixera la doctrine de la politique agricole nationale, et non le dogmatisme rampant qui a, à tort, nourri jusqu'à aujourd'hui l'agribashing et qui siège déjà sur ces bancs ?

Pour vous amener à répondre, je vous propose de vous engager sur un sujet d'actualité, sur lequel le Président de la République lui-même a voulu prendre date : l'interdiction du glyphosate en France. Ce sujet épineux provoque un double émoi dans notre société : d'un côté, l'aspiration des consommateurs en matière d'utilisation de cet herbicide qui, contrairement aux idées reçues, n'est pas appliqué sur des cultures alimentaires en place ; de l'autre, la crainte et les inquiétudes des agriculteurs français face à l'absence d'autres solutions durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que de moyens financiers.

Je rappelle que nos paysans respectent des règles et des normes environnementales et sanitaires bien plus exigeantes que beaucoup de leurs homologues en Europe et dans le monde.

M. Fabien Di Filippo. C'est de la concurrence déloyale !

M. Julien Dive. Pour l'instant, une annonce étant toujours plus simple lorsqu'elle n'est pas expliquée, le débat sur l'interdiction du glyphosate n'a réussi qu'une seule chose : dresser les consommateurs contre les agriculteurs.

Afin que tout le monde sache aujourd'hui ce qu'il en est, je vous poserai donc des questions claires, auxquelles j'espère des réponses tout aussi claires : à quelle date l'utilisation du glyphosate sera-t-elle interdite en France ?

M. Loïc Prud'homme. À la Saint-Glinglin !

M. Julien Dive. Nos agriculteurs ont besoin de visibilité et le temps semble compté : proposez-vous des dérogations et, le cas échéant, allez-vous les fonder sur un type de culture en situation d'impasse ou une conduite culturale particulière ? Quelle autre solution proposez-vous aux agriculteurs, et avec quel financement ?

Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité, c'est aussi rappeler l'effort fourni par les filières. Si vous créez des règles supplémentaires pour nos agriculteurs, mettez sur la table les moyens nécessaires

pour les accompagner. C'est à vous de trouver les alternatives qui tiennent compte de leur réalité : il y va de notre sécurité alimentaire et de notre puissance agricole. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. C'est bien l'ingénieur agronome qui vous répondra.

M. Jean-Luc Mélenchon. Vous êtes ministre, ou pas ?

M. Fabien Di Filippo. Cela va vous changer du logement !

M. Julien Denormandie, ministre . Ce ne sera jamais le dogmatisme – je crois que c'est là une position partagée par beaucoup.

Durant la période que nous avons vécue, les Français ont pu compter sur l'agriculture. Les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs sont une deuxième ligne à laquelle nous devons beaucoup (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et LR*), parce qu'ils ont tenu, mais aussi parce qu'ils sont une part de notre identité et un formidable secteur d'activité économique. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Pour toutes ces raisons, nous devons les accompagner dans les défis techniques et technologiques auxquels ils font face, comme la transition vers l'interdiction des produits phytosanitaires.

Mme Frédérique Meunier. Répondez à la question !

M. Julien Aubert. La réponse !

M. Julien Denormandie, ministre . S'agissant de votre question, je serai très clair.

M. Fabien Di Filippo. Cela ne vous ressemble pas !

M. Julien Denormandie, ministre . Comme l'a indiqué le Président de la République, les objectifs temporels de sortie du glyphosate seront établis en fonction de certains critères, au premier rang desquels l'existence de produits de substitution, car l'accompagnement de nos agriculteurs est absolument indispensable.

M. Loïc Prud'homme. Bon, c'est clair, on n'en sortira pas !

M. Julien Denormandie, ministre . Ensuite, cette sortie sera organisée avec méthode : à mes yeux, la mobilisation du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, du ministère de la transition écologique, des agences, de l'ensemble des acteurs et des parlementaires, qui sont extrêmement présents sur cette question, sont essentiels. Enfin – et je m'engage sur ce point –, nous agissons dans la transparence que vous appelez de vos vœux. Ainsi, la majorité présidentielle a engagé un recensement qui montre que près d'un tiers des exploitations ont déjà cessé d'utiliser du glyphosate, et un autre tiers sont actuellement en transition.

M. Loïc Prud'homme. Langue de bois !

M. Julien Denormandie, ministre . Les résultats de ce recensement seront rendus publics prochainement, notamment s'agissant de l'achat des produits phytosanitaires. Maintien de l'objectif, transparence et méthode : telle sera notre ligne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Julien Aubert. Merci pour cette intervention éclairante !

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3182

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 juillet 2020](#)